Ecole du Nord
Mapou - MAURICE
Tel : 266-3009 Ecole du Nord | facebook www.ecoledunord.net
secretariat.eleves@ecoledunord.net secretariat.direction@ecoledunord.net

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lundi 19 novembre 2018

Le Conseil d'établissement est présidé par M. Peltier Jean-Claude, Chef d'établissement de l'Ecole du Nord.

PRESENTS :

- M. PELTIER Jean-Claude, Chef d'établissement (Représentant l'Administration)
- M. GANDIN Théophane, Directeur (Représentant l'Administration)
- Mme CARIOU Nadia, Principale-adjointe (Représentant l'Administration)
- Mme GELLE Cendrine, Directrice administrative et financière (Représentant l'Administration)
- M. WAEBER Frédéric (Président de l'AEN)
- M. DESVAUX DE MARIGNY Amaury (Représentant de l'AEN)
- M. MARCON Damien (représentant élu du personnel enseignant du 2nd degré et d'éducation)
- Mme APPADOO Kavita (représentante élue du personnel enseignant du 1er degré)
- Mme MANDRON Juliette (Représentante élue du personnel enseignant du 1er degré)
- Mme JEANTOU Wendy (Représentante élue du personnel enseignant et d'éducation du 2ème degré)
- Mme JACQUES Jennifer (Représentante élue du personnel ATOSS)
- Mme MERVEN Cristèle (PRIO)
- Mme HERVE-GUERET Ariane (Représentante élue des parents d'élèves)
- Mme HUBLER Sophie (Représentante élue des parents d'élèves)
- Mme CHIKITOU Roseline (Représentante élue des parents d'élèves)
- Mlle HARDY Marine (Représentante élue des élèves)
- Mlle QUEVA Naïsha (Représentante élue des élèves)

EXCUSÉS :

- Mme VAYSSE Dominique, Attachée de coopération éducative, Ambassade de France
- Mme LEMELE Christelle, enseignante maître-formateur 1er degré (invitée)
- M. DUBOURG DE LA TOUR Xavier, Conseiller consulaire de l'Océan Indien
- M. GIRAUD Yves, Conseiller consulaire de l'Océan Indien
- Mme MALIVEL Michèle, Conseillère consulaire de l'Océan Indien
- Mme STARACI Catherine, Consul de France

Secrétaire de Séance : Le Chef d'établissement sollicite la participation d'un enseignant ou parent au secrétariat de séance. En l'absence de proposition et avec l'accord du Conseil d'établissement, le secrétariat de séance est confié à Mme RAMDHANY BARRUN Sweta.

Monsieur PELTIER ouvre le Conseil à 16h35. Il donne lecture des points à l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal du 13 juin 2018
- Installation du Conseil d'établissement et bilan de rentrée
- Parcours avenir
- Projet médiathèques
- Carte des emplois & profils de poste
- Restauration scolaire
- Calendrier scolaire
- Questions diverses

➢ ***Ordre du jour adopté à l'unanimité***

I. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal du précédent Conseil d'établissement du 13 novembre 2018 est soumis à l'adoption :

➢ ***Le PV est adopté à l'unanimité***

II. INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ET BILAN DE RENTREE

a) REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

22 personnes siègent
dont 15 avec voix délibérative => quorum = 8

élus

ADMINISTRATION	Représentants des personnels	Représentants des parents et des élèves
Chef d'établissement	2 personnels 1er degré	3 parents
Principale adjointe Directeur Primaire DAF COCAC ou COCAC Adjoint	2 personnels 2d degré 1 personnel admin. service, santé	2 élèves
5	**5**	**5**

Résultats des élections

Différents collèges	Voix	2018	2017	2016	2015	2014
Parents	250	**29%**	18,5%	14 %	13 %	18 %
Personnels 1er degré	54	**74%**	64,8%	76 %	54 %	65 %
Personnels 2d degré	47	**49%**	43,2%	76 %	42 %	60 %
Personnel admin. de service, et de santé	35	**65%**	47,5%	51 %	49 %	41 %
Elèves		**100%**	100%	100%	100%	100%

M. PELTIER souligne le taux de participation en hausse et l'interprète comme un signe d'encouragement ou d'adhésion aux actions des élus qu'il félicite chaleureusement.

b) INSTANCES

Conseil de la Vie Collégienne (CVC) :

- **Parents :** Mme Clarenc Anne et Mme De Chazal Ingrid
- **Enseignants :** Delphine BERTHOMMIER, Delphine HAREL, Cristèle MERVEN

Le conseil de vie collégienne (**CVC**) est une instance de représentation des élèves. Il favorise l'expression des collégiens et contribue à l'apprentissage de la citoyenneté. Le **CVC** agit dans le respect des valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) :

Parents : LECA Amandine, FELICIE Natasha, CHAROY Laurence
Enseignants : Damien MARCON, Gaëlle BOURLAND, Mélanie JAUFFRET
Santé : Cécile CHENET
Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.
Les missions du CESC sont :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- préparer le plan de prévention de la violence ;
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme

Commission Hygiène & Sécurité (CHSCT)

6 membres de droit	
Chef d'Etablissement ou son représentant	Jean-Claude PELTIER
Directeur du primaire	Théophane GANDIN
Directrice aux Aff. Administratives et financières	Cendrine GELLE
Responsable RH chargée de la sécurité	Johanna FRONTZACK
Représentant de l'AEN	Représentant du Président
Intendante/gestionnaire	Dominique MAMET
4 représentants du personnel	
- 2 représentants des enseignants	Nathalie ROLANDO + Girish BUCKORY + Marie-Pierre QUIRIN + Sohrab MUNGUR
	Marjolin APOLLON
- 2 personnels non-enseignants	Cécile CHENET
4 usagers	
- 2 représentants des parents d'élèves	Jean-Paul CELLURA Eric GUENZI
	Carine MASSON
- 2 représentants des élèves	Hardy Marine 5A, Queva Naîsha 3B
Membres à voix consultative :	
- 1 officier Hygiène et Sécurité	Preetam BEESOONY
- Toute personne jugée utile par la CHS	

Elle a pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité de tout le personnel et de tous les usagers de l'établissement. Il analyse les risques professionnels, propose des actions pour améliorer les conditions de travail, et veille à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires. Par exemple, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre des formations à la sécurité, il donne son avis sur le programme de prévention et sur toute décision d'aménagement importante.

Réunion tenue ce jour : bilan alarmes incendie & projet de confinement, visite des espaces de sciences, …

Conseil de Discipline

5 membres de droit	
Chef d'Etablissement	Jean-Claude PELTIER
Directeur du primaire	Théophane GANDIN
Principale adjointe	Nadia CARIOU
Directrice Adm, et financière	Cendrine GELLÉ
Attachée de coopération éducative	Dominique VAYSSE
5 représentants du personnel	
- 4 représentants des enseignants/Vie sco	Kavita APPADOO
	Juliette MANDRON
	Damien MARCON
- 1 personnels non-enseignant	Wendy JEANTOU
	Jennifer JACQUES
5 représentants des usagers	
- 3 représentants des parents d'élèves	HERVE GUERET Ariane
	CHIKITOU Roseline
- 2 représentants des élèves	PROD'HON Hélène

COEDUCATION AVEC LES PARENTS (en complément des instances officielles)

Les groupes de travail suivants réunissent à titre consultatif des parents élus de l'Association gestionnaire (AEN) et de l'Amicale (ADN), parfois des enseignants et des élèves, la direction, afin de porter ensemble des projets et actions efficaces en faveur des familles et des élèves.

Groupes de travail 2018-2019

UNIFORMES : Sandra ROGERS, Hélène PROD'HON, Jennifer BLACHON, Mélissa ANCEL

AES : Hélène PROD'HON, Natasha FELICIE

TRANSPORT : J-Paul CELLURA, Sophie HUBLER, William LOPEZ, Mélissa ANCEL, Hubert HAYS-NARBONNE

Mme Hubler est satisfaite des résultats des contrôles effectués le lundi 19 novembre à 07h15. Cette rentrée scolaire, nous constatons que plus de la moitié des transporteurs sont responsables et respectent les normes. Le prochain contrôle aura lieu jeudi 22 novembre à 14h30.

AMENAGEMENT DE LA PAUSE MERIDIENNE & CANTINE : Amandine LECA, Laurence CHARROY, Ingrid de CHAZAL, Sarah ROUSSEAU, Caroline MELARD

M. Peltier remercie tous les membres, parents, personnels, enseignants, qui contribuent aux travaux des différentes commissions.

c) JUIN 2018 - EXAMENS & ORIENTATION

DNB

Diplôme National du Brevet	juin-13	juin-14	juin-15	juin-16	juin-17	juil-18
Nbre élèves	79	80	99	103	103	82
Réussite	96 %	95 %	99 %	98 %	98 %	95%
% de mentions	89%	77,70%	74,80%	88%	90%	84%
TRÈS BIEN	17	18	18	22	30	18
BIEN	29	23	34	27	36	30
ASSEZ BIEN	24	18	22	40	27	22

Orientation post 3ème	2014	2015	2016	2017	2018
nbre élèves	80	99	103	103	82
=> 2nde GT	87,70%	91,30%	97,20%	95,10%	93,90%
=> Voie PRO	6,20%	4,80%	1%	3,10%	3,66%
Redoublement	5%	2,90%	1,80%	1,80%	2,44%
	(4 élèves)	(3 élèves)	(2 élèves)	(2 élèves)	(2 élèves)

Bilan orientation présenté par Mme MERVEN, Professeur Ressources en information et Orientation (PRIO) et le Chef d'établissement :

- Résultats très satisfaisants aux épreuves. Orientation massive vers le lycée général et technologique.
- 2 élèves poursuivent leurs études dans une voie professionnelle à Créteil et en Aix-Marseille. La difficulté rencontrée est le justificatif de logement à fournir impérativement pour les pré-inscriptions.
- 6 élèves se sont dirigés vers Paris, Aix-Marseille, Versailles et Ile de la Réunion pour une 2nde GT par AFFELNET
- 1 élève relevant de l'inclusion scolaire a présenté avec succès le CFG à la réunion. Le **certificat de formation générale** (**CFG**) est un diplôme français qui certifie l'acquisition de connaissances générales de base et de capacités d'insertion sociale et professionnelle. Il concerne des personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation scolaire. La scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans en France, ce diplôme s'adresse donc à des candidats de 16 ans ou plus. Ce n'est pas un diplôme professionnel, mais il permet aux candidats qui l'obtiennent de viser ensuite une qualification professionnelle. Il donne droit à des équivalences permettant de préparer un diplôme professionnel de niveau V, notamment le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

EFFECTIFS & STRUCTURE

Etat au 12 novembre 2018

Effectifs
Année Scolaire 2018-2019

classes	Nombre de classes	A	B	C	D	E	F	Nombre d'élèves	Total
PS	2,5	22	21		7			50	
MS	3,5	23	24	23	13			83	
GS	5	22	22	21	22	21		108	
Total maternelle	**11**							**241**	
CP	5	20	21	19	21	21		102	
CE1	4	20	20	20	19			79	
CE2	5	26	25	25	25	25		126	
CM1	6	24	24	23	22	22	22	137	
CM2	5	26	26	26	27	27		132	
Total élémentaire	**25**							**576**	**817**
6ème	5	25	24	25	24	23		121	
5ème	5	24	25	25	26	25		125	
4ème	5	23	24	24	25	22		118	
3ème	4	25	24	26	25			100	
Total collège	**19**							**464**	**464**
	55								**1281**

d) ACCUEIL DES NOUVEAUX PERSONNELS

ECOLE

Enseignantes 1er degré : Véronique BOULANGER, Christèle BOESSEMBACHER (sont des enseignantes qui ont déjà travaillé à l'EDN) et Sophie PILLOT, Cécile DEFROMONT, Céline ROGUET, Guillaume JENTZER

Enseignantes Anglais : Stéphanie HOGG

Documentaliste : Jean-Baptiste DELAUNAY

COLLEGE
Anglais : Gréta CURPEN
Français/Histoire-Géographie : Gaëlle BOURLAND
Histoire-Géographie : Thomas CHAMAILLÉ
Histoire-Géographie S.I : Lisa TARLIER
Assistante d'éducation : PUSHPARATHAN Jennifer
Professeur de français : (en cours)

ADMINISTRATION
Coordinatrice RH : Johanna FRONTCZAK
Chargée apprivionenment : Diana EUGENE
Assistante administrative (US) : Puvaneshwaree GOBIN

e) LANGUES VIVANTES

Dispositifs langues : nouveautés

- Alignements de l'anglais en CM1 & CM2 permettant la mise en place de groupes de progression plus homogènes. Ils prennent en compte les compétences linguistiques des élèves très diverses compte tenu d'arrivées de nouveaux élèves chaque année. Voir tableau « élèves de CM2 présents … » ⇨
- Formation au PGCE du professeur en charge de la Section Internationale

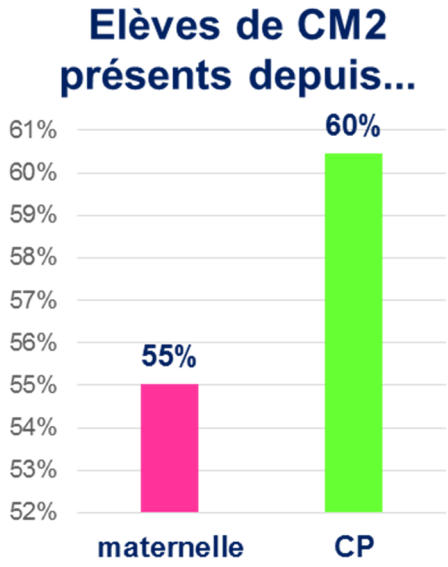

Indicateurs :
Fréquentation des dispositifs d'excellence en langues vivantes : % des élèves d'une cohorte
2016 : **25%** des élèves de 4° (26) en dispositif d'excellence en langues (EURO)
2017 : **40%** des élèves de 5° (50) : 2 groupes EURO
2018 **: 47%** des élèves de 5° (59) : Section Internationale (20) + EURO (39)

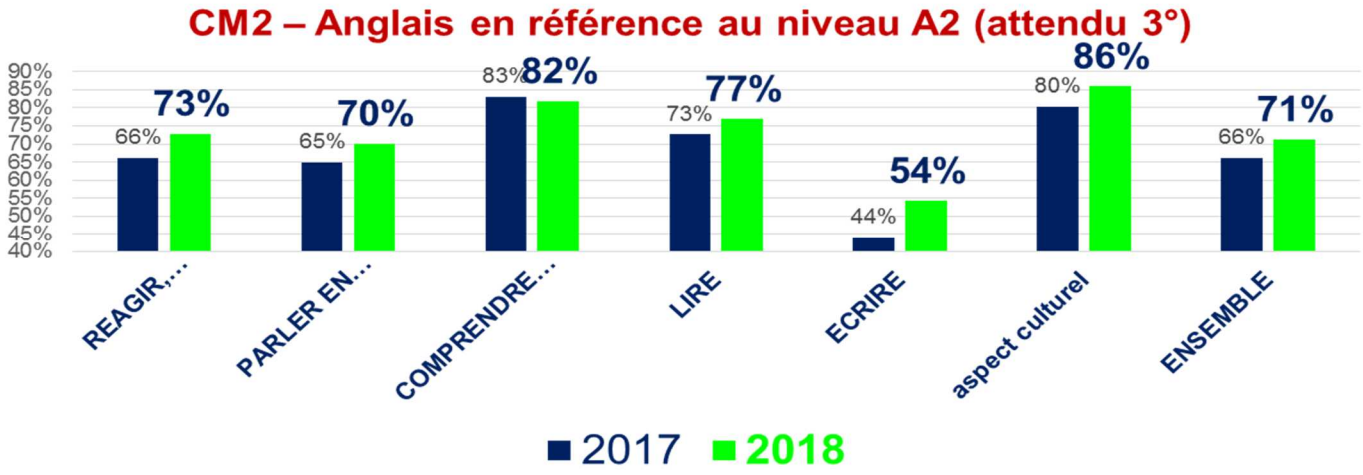

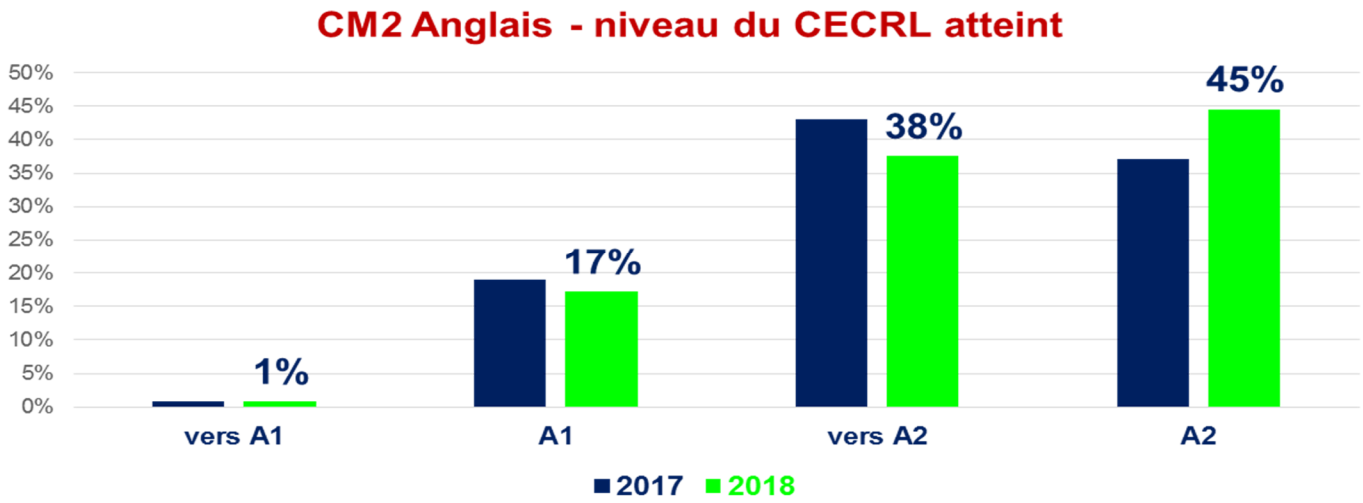

(Source Eduscol : CECRL : le Cadre européen commun de référence pour les langues)

- **Niveau A1** : **utilisateur élémentaire** niveau introductif ou de découverte
- **Niveau A2 : utilisateur intermédiaire** ou usuel
- **Niveau B1** : **utilisateur indépendant** (=lycée) en niveau seuil
- **Niveau B2** : **utilisateur indépendant** (=lycée) en niveau avancé ou indépendant

ANGLAIS 3°	A1	A2	B1	B2
2017	3%	22%	61%	14%
2018	3%	42%	48%	7%
ALLEMAND 3°	A1	A2	B1	B2
2017	25%	75%		
2018	17%	75%	8%	
ESPAGNOL 3°	A1	A2	B1	B2
2017	23%	63%	14%	
2018	81%	19%		

	insuffisant
	Minimum France
	Objectif EDN
	> aux attentes

f) RENTREE 2018 réalisée dans de très bonnes conditions

- avant la rentrée : **accueil** nouvelles familles, **accueil** nouveaux enseignants, **accueil** individuel des PS et nouveaux MS
- Rentrées élèves décalées et 3 réunions d'information aux familles
- Gestion & distribution efficaces des uniformes, fournitures, manuels
- Réunion transports avec les 48 transporteurs
- Gestion des AES & AS, débutées dès le 10 septembre

Activités extrascolaires (AES)

Une attention particulière est portée sur :

- Le début des activités dès le 11 septembre 2018 (trois semaines plus tôt qu'en 2016)
- La qualité des intervenants (à noter de nombreux enseignants volontaires),
- Les règles de sécurité.

Plus de 500 inscriptions… De plus en plus d'enseignants impliqués, d'enfants inscrits notamment au collège, d'activités culturelles et cratives :

MARDI 14H30-15H30	MERCREDI 12h30-14h30	MERCREDI 14H30-15H30	JEUDI 14H30-15H30	VENDREDI 14H30-15H30
125	255	35	105	16

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES	gestion confiée		gestion Ecole du Nord	
	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Intervenants	**26**	**17**	**39**	**45**
Intervenants extérieurs ,	25	16	28	25
Intervenants enseignants EDN ,	1	1	11	20
Enfants inscrits	**309**	**265**	**412**	**390**
Enfants inscrits MS-CP ,		98	124	128
Enfants inscrits CE1-CM2 ,		158	236	212
Enfants inscrits Collège ,		9	52	50
AES	**25**	**14**	**33**	**49**
AES sport ,	13	7	13	20
AES culturelle ,	7	4	12	15
AES créativité ,	5	3	8	12

Un grand merci à Delphine Jacquette, à tous les enseignants et intervenants impliqués pour leur dynamisme et la qualité des activités proposées aux élèves.

III. PARCOURS AVENIR DES LA 6ème

Mme Cristèle MERVEN, Professeur Ressources en information et Orientation (PRIO) présente les axes forts du Parcours Avenir réalisé avec l'équipe enseignante.

Objectifs généraux: Développer chez les élèves des compétences pour effectuer des choix d'orientation de manière autonome et responsable au moment où ils auront à les faire.
« Ce parcours Avenir doit permettre à chaque élève de la classe de 6°à la classe de Terminale de :

- comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle »

Mme MERVEN décrit les objectifs essentiels et les principales actions de la 6° à la 3° avant de passer au vote pour avis :

- **Avis du Conseil d'établissement sur le parcours avenir : unanimement favorable**

IV. PROJET MEDIATHEQUES

Etat des lieux : priorités de ces dernières années au CDI

Tâches à accomplir	État	2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019 2020
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	
Mise à jour de la base BCDI											
Corriger toutes les fiches notices et exemplaires : ajouter et/ou modifier la cote, l'emplacement, le genre et la nature du livre, les mots clés et thésaurus	Terminé										
Faire un inventaire par emplacement	Terminé										
Effacer de la base les livres introuvables au CDI	Terminé										
Classement et organisation du fond physique											
Reflexion sur l'organisation et le classement général au CDI	Terminé										
Définir la cote pour chaque livre	Terminé										
Imprimer et coller l'étiquette cote/code barre pour chaque livre	En cours										
Retravailler toute la signalétique du CDI	Terminé										
Gestion des livres non-enregistrés dans la base BCDI											
Identifier et mettre de côté les livres non-enregistrés sur BCDI	Terminé										
Trier les livres non-enregistrés et identifier les livres obsolètes "à désherber"	En cours										
Enregistrer les livres non-enregistrés et pertinents dans la base	En cours										
Vers le nouveau CDI numérique : préparation et réflexion à mener											
Comment organiser le fond physique ?	à venir										
Enrichir et renouveler le fond physique : les priorités et les besoins (en lien avec l'équipe enseignante et l'ouverture future au cycle 3)	à venir										
Les enjeux du numérique dans le centre de documentation : quel public ? Quels espaces ? Quelle offre ? => Choisir les outils appropriés en lien avec le service informatique et le comité TICE	à venir										
Liens et continuité entre médiathèque cycles 1&2 et médiathèque cycles 2&3 ? => projet documentaire commun	à venir										

Mme MERVEN explique le laborieux travail de mise à niveau des fonds existants réalisé ces deux dernières années avec le précieux soutien de Mauricette LANG, aide-bibliothécaire mise à disposition du CDI il y a 2 ans.
L'ambitieux projet concernant la médiathèque à venir, à imaginer, définir et construire constituera une phase beaucoup plus exaltante.
M. PELTIER remercie les personnels du CDI pour leurs efforts, leur patience et leur dynamisme.

Etat des lieux : la BCD et le CDI actuels

Deux implantations :

- **une BCD** de 250 m² avec 4 grandes zones réalisée en 2014. Sa configuration permet d'accueillir 2 classes à la fois. Les 36 classes d'élémentaire s'y rendent en quinzaine, un accueil hebdomadaire étant impossible du fait du nombre très important de classes. La BCD compte 8 abonnements et 17 500 documents correctement enregistrés (BCDi3) et cotés.

- **un CDI** inadapté en termes de surface et de fonds. Il est dédié aux 19 classes du 2nd degré. Les 95 m² disponibles ne permettent pas d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions pour les recherches, la consultation ou la lecture plaisir. Les fonds sont modestes (10 200 documents et 13 abonnements). L'important travail de correction des enregistrements et des cotations entrepris en 2017 devrait s'achever au cours de l'année 2019.

Les personnels :

- **une documentaliste au CDI** recrutée en 2013, diplômée de lettres, assistée depuis 2016 par une aide-bibliothécaire.
- **un documentaliste en BCD** recruté en 2018 sans formation initiale, assisté depuis 2016 par une aide-bibliothécaire auparavant aide-maternelle remplaçante.
  => Volonté commune de perfectionnement chez ces personnels très motivés

Objectifs d'évolution : transformer la BCD et le CDI en deux médiathèques

- une médiathèque cycle 1 & 2 et une médiathèque cycle 3 et 4 pour une **meilleure répartition des élèves** qui permettra une plus grande fréquentation.
- **pilotage renforcé** par un professeur certifié documentaliste qui pourra coordonner l'animation des médiathèques, le projet documentaire commun et enrichir les pratiques professionnelles.
- **richesses partagées** (fonds consultables et partagés, outils commun) via notamment **un portail d'information et de recherche documentaire**, destinés aux élèves et à la communauté éducative (E-Sidoc)
- **Ouverture à différents medias** dans des espaces dédiés aux ressources offertes par **le numérique** : documents audio, vidéo, abonnements, ouvrages et documentaires en ligne…

➢ **Avis du CE sur le projet médiathèque :** avis favorable à l'unanimité

Modalités proposées

Moyens & calendrier proposés (exposés au Conseil d'établissement de mars 2018) **:**

- **2018-2019 :** transformation d'un poste de Professeur des écoles (1er degré) en poste de certifié Professeur documentaliste certifié (2nd degré) et recrutement
- **2019-2020** Définition du projet avec la direction et les équipes
- **2020-2021** Préparation architectural du projet de construction d'une médiathèque numérique de plus de 300 m², avec espaces de travail, accès à la salle des professeurs des collèges, …
- **Rentrée 2021** : ouverture de la médiathèque numérique (budget investissement prévu = 500,000 euros)

➢ **Avis de l'Inspectrice du 1er degré de la zone AEFE Océan Indien : favorable**

AVIS DE l'IEN de la zone :
Le pilotage professionnel de ces deux structures servira leur inscription dans un projet pédagogique plus ambitieux qui s'articulera avec les projets de cycle. Le travail collaboratif qui mérite d'être enrichi par une gestion consentie par les pairs de l'hétérogénéité pourra bénéficier de cet apport en offrant des activités multiples et diversifiées et des situations hors les murs de la salle de classe.
L'animation actuelle de la BCD bien que satisfaisante ne peut plus répondre à cette ambition affichée de faire de ces lieux, des espaces d'apprentissages.
De plus, la littératie numérique mérite d'être investie pour accompagner les élèves à toujours mieux utiliser les outils, les ressources…, les comprendre en développant leur esprit critique et créer des contenus.

Avis favorable

Patricia CRISTIAN VERSELLE
IEN Zone Océan Indien

Impact de la transformation de poste sur la proportion de professeurs des écoles titulaires de l'éducation nationale à l'EDN (Proportion de titulaires dans le 1er degré SUR 36 POSTES/ 2nd degré sur 37 POSTES)

	Professeur des écoles - TITULAIRES	Professeurs NON TITULAIRES
2016-2017	**33%** **12** (11 résidents + **1 CL**)	**24**
2017-2018	**39%** **14** (11 résidents + **3 CL**)	**22**
2018-2019	**44%** **16** (11 résidents + **5 CL**)	**20**
	27% **10** (8 résidents + **2 CL**) **au collège**	**27**

La proportion de titulaires dans la 1er degré est en hausse régulière : recrutement par le Comité de gestion de titulaires en disponibilité présents à Maurice. Il n'y a donc pas de risque de déséquilibre au sein de nos équipes. La proportion de titulaire au collège est nettement inférieure et la difficulté à recruter plus importante encore.

V. CARTE DES EMPLOIS ET PROFILS DE POSTE

Questions des représentantes des personnels du 1er degré

Y a-t-il des suppressions de postes prévues pour l'année scolaire 2019-2020 ?

- Si suppression de poste en contrat local il devait y avoir, elle serait liée aux effectifs élèves et n'affecterait aucun personnel actuellement en poste. Pas de suppression attachée au projet médiathèque. S'agissant des postes de résident, il n'y a pas de fermeture annoncée par l'AEFE à l'EDN.

Le recrutement d'un professeur certifié documentaliste va-t-il entraîner la suppression des postes déjà occupés par Mauricette et Cristèle ?

- Les postes de documentaliste et aide-documentaliste, en CDI, ne sont aucunement menacés. L'Ecole compte au contraire sur elles ! Le poste de certifié documentaliste est en revanche limité par une durée maximale de 6 années consécutives de détachement (Note MEN de 2017).

Pour les deux professeurs expérimentés qui seront recrutés pour la prochaine année scolaire, s'agit-il de contrats locaux ou de BOI ?

- Aucune certitude pour l'instant : nombre inconnu des postes à pourvoir, appels à candidatures et entretiens prévus pour mai 2019. Seule information, des titulaires du MEN se sont renseignés (nationalité française ou franco-mauricienne) et envisagent de candidater en CL.

Si leur détachement est accepté par leur académie (Shaina et Céline), qui sera prioritaire sur le poste ? Quel est l'ordre de priorité ?

- Le poste d'une résidente sera vacant dès nomination de son mari à Tananarive. Cela assurera une proposition à chacune des TNR. Dans le cas contraire, la direction proposera aux organisations syndicales en CCPL d'accorder le poste vacant au plus ancien TNR de l'EDN.

Concernant le PE spécialisé en inclusion scolaire et qui sera une personne ressource pour les collègues, à quel moment interviendra-t-elle dans ce domaine ? Y aura-t-il des formations prévues après sa classe ou pendant les heures de cours ? S'agit-il d'une mission particulière ? Comment sera calculée sa rémunération (prime) ?

- Aucune prime ni indemnité particulière ne pourra être versée à une résidente du 1er degré (v. PV du Dialogue social du 28/09/2018). Il faudra recourir aux échanges de pratiques, heures de concertation et animations pédagogiques dans le cadre de 108h.

CARTE DES EXPATRIÉS RENTREE 2020 : pas de modification proposée

- **Avis du conseil d'établissement : favorable à l'unanimité**

CARTE DES RESIDENTS RENTREE 2019 : transformation d'un poste

1. Ouverture d'un poste de résident PROFESSEUR DOCUMENTALISTE du 2nd degré

- **Avis du conseil d'établissement : favorable à unanimité**

2. Fermeture d'un poste de résident PROFESSEUR DES ECOLES du 1er degré

- **Avis du conseil d'établissement : favorable** (12 pour – 2 contre – 0 abstention)

PROFILS DES POSTES DE RESIDENT 2019

Observations des représentants des parents élus : en cas de détachement refusé, il est souhaitable de pouvoir recruter sur profil spécialisé pour l'aide aux difficultés cognitives ?

- Le profil est ajouté, sachant que la priorité 1 de l'AEFE en faveur des TNR (enseignants titulaires présents à l'EDN depuis au moins un an sans détachement et sans poursuite de carrière) sera exercée avant tout profil.

R2019	2018	SITUATION	2019	Profil de poste & transformation proposées en CE	VOTE
VACANT	PE	Départ retraite	**DOC**	**Profil : Certifié -** Expérience souhaitée d'un CDI numérique, de BCDI3 et e-sidoc	Favorable à l'unanimité
VACANT	PE	Réintégration	PE	1. **Profil** : CAPSAIS ou CAPA-SH opt D ou équivalent Mais application priorité 1 de l'AEFE en faveur d'un **TNR de l'EDN**	Favorable à l'unanimité
SUSC. VACANT	PE	Départ MADA ?	PE	2. **Profil** : CAPSAIS ou CAPA-SH opt D ou équivalent Mais application priorité 1 de l'AEFE en faveur d'un **TNR de l'EDN**	Favorable à l'unanimité
	PE	Candidature	PE		Favorable à l'unanimité
	PE	Candidature	PE	3. **profil** : CAPSAIS ou CAPA-SH opt D ou équivalent 4. Pas de profil	Favorable à l'unanimité
SUSC. VACANT	MATHS	Candidature	MATHS	**Profil** : certifié ou PLP habilité à la **DNL (anglais)**	Favorable à l'unanimité
SUSC. VACANT	LETTRES	Candidature	LETTRES	**Profil** : certifié ayant l'expérience de l'enseignement du **latin**	Favorable à l'unanimité
SUSC. VACANT	SVT	Candidature	SVT	**Profil** : certifié ou PLP habilité à la **DNL (anglais)**	Favorable à l'unanimité

VI. RESTAURATION SCOLAIRE

OBJECTIFS :

- Des allées seront fermées, des zones réservées aux élèves selon leur âge afin de
  - Assurer un temps de déjeuner raisonnable, assis dans de bonnes conditions sous la responsabilité d'adulte qui vérifie que tous déjeunent.
  - Réduire les zones de friction entre petits et grands et les trop nombreuses incivilités
  - limiter la mobilisation des personnels de service qui seront réaffectés à la restauration et à l'aide aux élèves les plus jeunes.

Septembre 2018 : la restauration scolaire sera placée sous la gestion et la responsabilité de l'EDN à compter de la rentrée 2019 (décision AEN)

Novembre 2018 :

- discussion avec les personnels d'un point C tout en vue de leur intégration dans le futur dispositif
- Commandes gros équipements pour la cuisine principale (espace doublé, chambres positive et négative, …) et la cuisine secondaire.
- Concertation avec Amicale & enseignants sur l'organisation de la pause méridienne

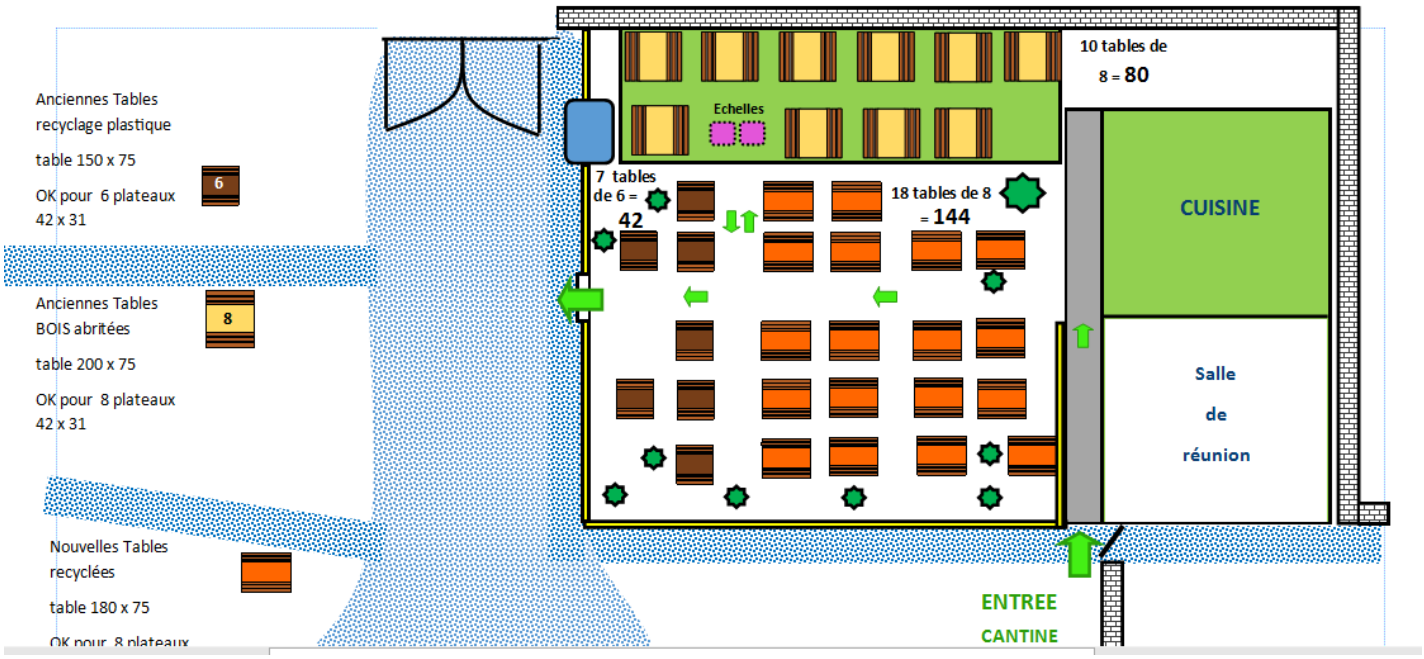

La direction confirme que tous les élèves s'installeront ensemble pour déjeuner (repas self, snack ou panier repas de la maison). Le temps du repas est évalué pour les plus jeunes à 30 mn.

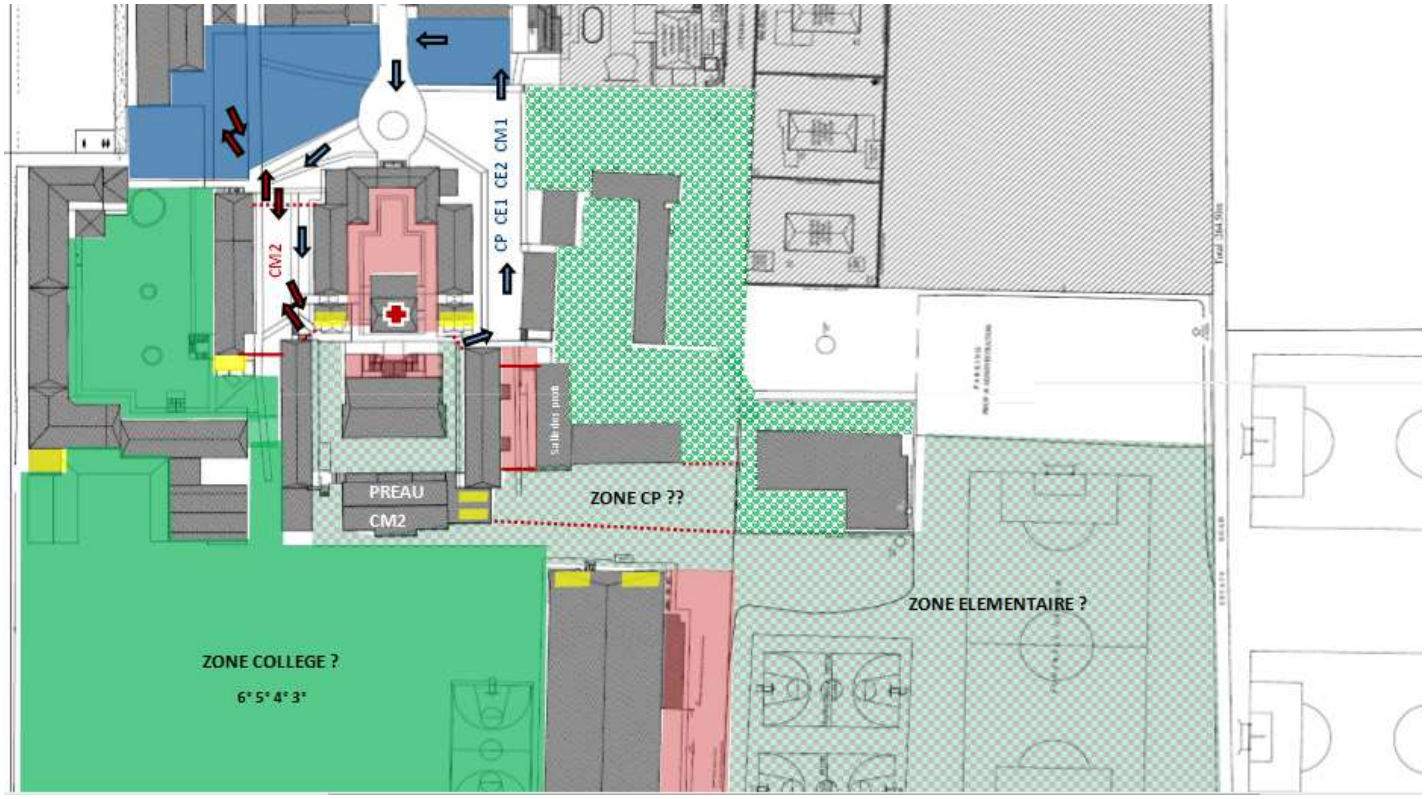

M. PELTIER remercie l'Amicale des Parents (ADN) et les enseignants impliqués dans ces réflexions.

VII. CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 PREVISIONNEL sous réserve de validation par l'AEFE

août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
1 je	1 di	1 ma	1 ve	1 di	1 me Nouvel An	1 sa Abolition de	1 di	1 me	1 ve	1 lu
2 ve	2 lu	2 me	2 sa Indentured	2 lu	2 je Nouvel An	2 di	2 lu	2 je	2 sa	2 ma
3 sa	3 ma	3 je	3 di	3 ma	3 ve	3 lu	3 ma	3 ve	3 di	3 me
4 di	4 me	4 ve	4 lu	4 me	4 sa	4 ma	4 me	4 sa	4 lu	4 je
5 lu	5 je	5 sa	5 ma	5 je	5 di	5 me	5 je	5 di	5 ma	5 ve
6 ma	6 ve	6 di	6 me	6 ve	6 lu	6 je	6 ve	6 lu	6 me	6 sa
7 me	7 sa	7 lu	7 je	7 sa	7 ma	7 ve	7 sa	7 ma	7 je	7 di
8 je	8 di	8 ma	8 ve	8 di	8 me	8 sa	8 di	8 me	8 ve	8 lu
9 ve	9 lu	9 me	9 sa	9 lu	9 je	9 di	9 lu	9 je	9 sa	9 ma
10 sa	10 ma	10 je	10 di	10 ma	10 ve	10 lu	10 ma	10 ve	10 di	10 me
11 di	11 me	11 ve	11 lu	11 me	11 sa	11 ma	11 me	11 sa	11 lu	11 je
12 lu	12 je	12 sa	12 ma	12 je	12 di	12 me	12 je	12 di	12 ma	12 ve
13 ma	13 ve	13 di	13 me	13 ve	13 lu	13 je	13 ve	13 lu	13 me	13 sa
14 me	14 sa	14 lu	14 je	14 sa	14 ma	14 ve	14 sa	14 ma	14 je	14 di
15 je	15 di	15 ma	15 ve	15 di	15 me	15 sa	15 di	15 me	15 ve	15 lu
16 ve	16 lu	16 me	16 sa	16 lu	16 je	16 di	16 lu	16 je	16 sa	16 ma
17 sa	17 ma	17 je	17 di	17 ma	17 ve	17 lu	17 ma	17 ve	17 di	17 me
18 di	18 me	18 ve	18 lu	18 me	18 sa	18 ma	18 me	18 sa	18 lu	18 je
19 lu	19 je	19 sa	19 ma	19 je	19 di	19 me	19 je	19 di	19 ma	19 ve
20 ma	20 ve	20 di	20 me	20 ve	20 lu	20 je	20 ve	20 lu	20 me	20 sa
21 me	21 sa	21 lu	21 je	21 sa	21 ma	21 Mah Shivaratri	21 sa	21 ma	21 je	21 di
22 je	22 di	22 ma	22 ve	22 di	22 me	22 sa	22 di	22 me	22 ve	22 lu
23 ve Pré-rentr	23 lu	23 me	23 sa	23 lu	23 je	23 di	23 lu	23 je	23 sa	23 ma
24 sa	24 ma	2 je	24 di	24 ma	24 ve	24 lu	24 ma	24 ve	24 di Eid Ul Fitr	24 me
25 di	25 me	26 ve	25 lu	25 me Noel	25 sa	25 ma	25 me	25 sa	25 lu	25 je
26 lu RENTREE	26 je	27 sa Divali	26 ma	26 je	26 di	26 me	26 je	26 di	26 ma	26 ve
27 ma	27 ve	28 di	27 me	27 ve	27 lu	27 je	27 ve	27 lu	27 me	27 sa
28 me	28 sa	29 lu	28 je	28 sa	28 ma	28 me	28 sa	28 ma	28 je	28 di
29 je	29 di	30 ma	29 ve	29 di	29 me	29 sa	29 di	29 me	29 ve	29 lu
30 ve	30 lu	30 me	30 sa	30 lu	30 je		30 lu	30 je	30 sa	30 ma FIN
31 sa		31 je		31 ma	31 ve		31 ma		31 di	

nombre total d'heures de classe sur l'année :	926,5
nombre total de jours de classe sur l'année :	179

Constats :

- Vacances de Noël repoussées d'une semaine et période de février plus courte (6 semaines)
  - demande exprimée par les parents l'année dernière : favoriser les vacances en famille en tenant compte des vacances dans les entreprises + réduire la période soumise au plus grand risque cyclonique.
  - Calendrier AEFE avec Commissions paritaires probablement avancées à fin décembre.
- La pré-rentrée des enseignants se fera le 23 août et la rentrée des élèves le 26 août.
- La 1ère période compte 8 semaines d'école, ce qui est considéré fatigant pour les élèves.

➢ **Avis du conseil d'établissement : favorable** (12 POUR, 2 ABSTENTIONS)

M. Peltier remercie chaleureusement M. Waeber et M. Desvaux de Marigny pour leur investissement et le temps considérable consacré à l'école. Il remercie également tous les membres du Conseil d'établissement pour leur fidèle participation à la vie de l'école. La séance est levée à 18h30.

La Secrétaire de séance

Sweta RAMDHANY

Le Chef d'établissement

ECOLE DU NORD
MAURICE
Jean-Claude PELTIER
Chef d'établissement